



SCOT 2022 : Pour répondre aux besoins de la population, nous devons abandonner l'idée d'une Métropole capitale comme "moteur de l'économie nationale et comme espace central des échanges européens et internationaux

Cette année 2022 est marquée par plusieurs phénomènes de chaleur intense, sécheresse exceptionnelle, méga feux, inondations et un automne anormalement chaud, confirmant le dérèglement climatique. Un sondage évoque que de plus en plus de Franciliens souhaitent quitter la région révélant un mal être en Ile-de-France.

L'ONU dénonce l'insuffisance des engagements actuels des gouvernements au regard des engagements de la COP 21 à Paris en 2015, la France est de ceux-ci. La responsabilité de l'État français dans le dérèglement climatique a été reconnue par la justice grâce aux 2,3 millions de personnes qui ont soutenu l'Affaire du Siècle.

C'est dans ce contexte de multi-crise (guerre, inflation galopante, accroissement des inégalités, exclusions et précarité énergétique) que nous émettons un avis sur le projet de SCOT de la Métropole du Grand Paris.

Comme l'illustrent nos engagements nationaux et régionaux, notre priorité citoyenne est d'améliorer le cadre de vie, de faciliter l'accès à un emploi proche du domicile, de développer des liens de solidarité, de lutter contre les inégalités et d'agir pour un climat viable aujourd'hui, pour les générations futures et pour la planète.

Le contenu de la construction actuelle du SCOT a pour objectifs premiers l'attractivité, la mobilité, l'innovation, l'excellence de la métropole, renvoyant au second plan les exigences environnementales et le bien être des résidents. C'est le Grand Paris « Ville Monde » et sa rentabilité financière qui sont utilisés pour écraser, saccager notre région, nos quartiers et nos vies.

Les déclarations d'intentions ne manquent pas, mais par les actes, c'est une gentrification qui est à l'œuvre, renvoyant nombre des familles, les plus défavorisées, beaucoup plus loin de leurs emplois et de leurs histoires. C'est un asservissement des populations.

Sans consultation préalable, sans aucune concertation, nous assistons à la destruction des centres villes, des espaces verts et des terres agricoles. En matière de protection des populations il n'est pas tenu compte des normes de l'OMS pour la qualité de l'air, le bruit et le droit à la nuit. La vie de la faune, de la flore et la continuité écologique sont sacrifiées.

La protection et le respect des trames Vertes, Bleues et Noires, des sites Natura 2000, tout comme la reconnaissance de l'eau comme ressource prioritaire nécessitent fréquemment d'importantes mobilisations citoyennes pour être - au mieux - respectées.

POUR L'INTERET GENERAL, NOS FONDAMENTAUX ET INCONTOURNABLES :

Autonomie alimentaire :

Comme le propose le projet Carma, une ceinture maraichère autour de la métropole en déclarant « d'utilité publique alimentaire » les terres agricoles concernées doit être créée. Il faut construire des circuits courts, des formations pour les futurs professionnels, les familles, et revoir en totalité la logistique des derniers kilomètres.

Démographie, densification urbaine :

La démographie galopante et la sur-densification urbaine nourries par les spéculations foncières oppressent les populations de nombreux quartiers, notamment autour des gares du Grand Paris Express. L'argument du besoin de « Mixité sociale » contribue à l'impossibilité d'accès financiers au logement pour les populations locales, au profit de populations dites « mieux- disantes ».

La qualité et le cadre de vie se dégradent, les ilots de chaleur se multiplient. Un autre aménagement du territoire est indispensable, l'ampleur de la démographie de l'Ile-de-France et sa répartition territoriale est posée.

Logements :

Un plan d'aide et d'accompagnement des financements pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, des systèmes de chauffage, un plan de sauvegarde des logements insalubres, des copropriétés dégradées, sont des plus urgents.

Le nombre de logements vides (400 000), la mutation en logements de loisirs (AIRBNB) illustrent l'insuffisance des choix politiques actuels. Plus de 4 millions de m² de bureaux sont vides, leur transformation répondrait à la demande. Il faut stopper la boulimie des lobbies du BTP et de l'artificialisation en favorisant la rénovation de l'existant et l'usage des disponibilités.

Transports :

Les transports du quotidien sont catastrophiques. Il faut basculer tous les investissements dans les transports en commun urbains et ferroviaires en cohérence avec les aménagements du territoire (cohérence emplois-logements).

Les gares du Grand Paris Express - construction et urbanisation - ont besoin d'être revues, en particulier : la seconde gare d'Aubervilliers, la gare de Bondy (Ligne 15), la gare au milieu des champs sur le triangle de Gonesse et le coude pour la desservir qui vont coûter 1 milliard d'euros !

Un besoin fort d'investissement est nécessaire pour transférer rapidement le transport routier de marchandises vers le ferroviaire et le fluvial radial (Banlieues-Paris) à l'entrée de l'Ile-de-France, au moyen de « pôles multimodaux ». Si tout doit être mis en œuvre pour privilégier le trafic fluvial de marchandises, il en est de même pour le fret de transit par camions qui saturent la circulation autour et en Ile-de-France. L'implantation de sites logistique urbains, à même de rentabiliser le « Ferroutage » pour la livraison de marchandises, doit être réalisée par la modernisation des plateformes existantes, en privilégiant les friches industrielles (Garonor, gare de triage de Drancy, le Bourget, Roissy CDG, etc..).

Le projet «Green Dock» de plateforme multimodale, proposé à Gennevilliers en bordure de Seine, est présenté comme un choix d'avenir précurseur de ce qui serait nécessaire en Ile-de-France pour le transport de marchandises par voie fluviale. Pour autant le cadre de ce projet gigantesque reste guidé par des choix économiques libéraux ; sans réponse aux besoins humains, sociaux et environnementaux relégués derrière l'intérêt des groupes économiques, et sans que la réduction du trafic camions en soit-elle même assurée.

Permettre une circulation aisée, continue et un stationnement sécurisé des bicyclettes en tous lieux urbains implique de soutenir un aménagement des voiries : doter tous les bâtiments d'habitation et les lieux publics de stationnement adaptés et gratuits ; aider financièrement à l'acquisition des vélos de ville.

Les conséquences du e-commerce pour la circulation dans les villes et la multiplication des déchets à recycler sont à évaluer.

Equipements scolaires :

Des équipements scolaires sont indispensables. Mais les jeunes ne doivent pas être pris en otage, éloignés des centres villes pour une cité universitaire internationale avec internat à Gonesse, au milieu des champs et pesticides sous le plan de gêne sonore de Roissy CDG. Selon Bruitparif dormir ou/et étudier sous le bruit des avions engendre une réduction de plus de deux ans de vie en bonne santé. Mais Roissy CDG est le seul aéroport à ne pas avoir de Plan Prévisionnel du Bruit dans l'Environnement et de couvre-feu de 22 heures à 6 heures comme à Orly et les autres aéroports internationaux européens.

Ces choix fondamentaux pour l'intérêt général sont à l'opposé du SCOT proposé, mais ils tiennent compte des bouleversements climatiques, des avis exprimés par les experts du climat et des besoins des populations franciliennes. La richesse de la région Ile-de-France peut permettre de satisfaire ces choix fondamentaux.

Nous porterons ces mêmes valeurs dans le cadre de la révision en cours du SDRIF, document fondamental de l'aménagement francilien.

Pantin le 27 octobre 2022